
BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL
DE L'ENTITÉ

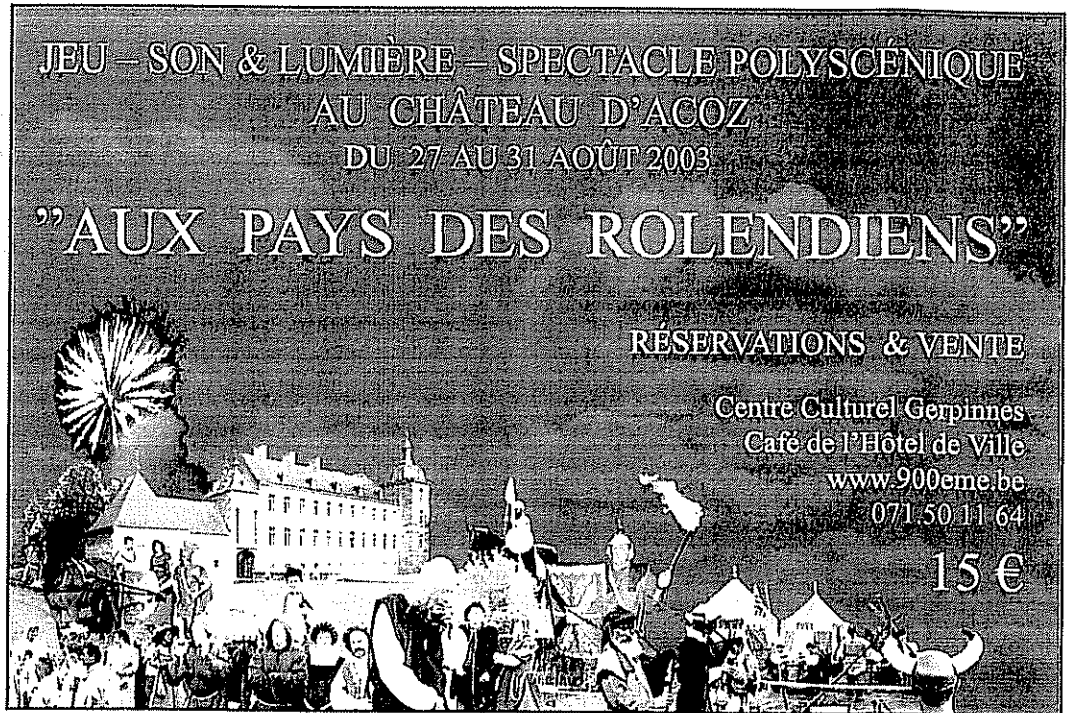
JEU – SON & LUMIÈRE – SPECTACLE POLYSCÉNIQUE
AU CHÂTEAU D'ACQZ
DU 27 AU 31 AOÛT 2003

”AUX PAYS DES ROLENDIENS”

RÉSERVATIONS & VENTE

Centre Culturel Gerpinnes
Café de l'Hôtel de Ville
www.900eme.be
071.50.11.64

15 €



Distribution en solo par Distipubli

Bimestriel
Août 2003

Numéro **177**

Sommaire

3 DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

4 ENSEIGNEMENT

Enseignement communal
de Gerpinnes

5 COMMUNIQUÉS DU COLLÈGE ÉCHEVINAL

Membres du Collège – permanences
Prochains Bulletins Communaux
Internet
A la demande d'électrabel
Extraits du règlement de police
Le MOBILINFO
Maisons sociales
Enfants de Tchernobyl
Subsides communaux

6 SOCIAL

Carnet rose
Noces d'Or
Camps pour les tout-petits
Espace Allison " Apprendre les
langues-Internet "

8 CULTURE

Aux Pays des Rolendiens
Après le Tour du 900ème
Journée du Patrimoine
CLEF
Loverval Passionnement

12 NATURE ET ENVIRONNEMENT

Collectes
C.L.D.R. - Appel aux candidats
Le Magnolia

14 SPORT

7ème trophée commune sportive
3ème Challenge du Bourgmestre
La nuit du Cuistax
Tir à l'arc

15 FESTIVITES

Confrérie Saint-Hubert
de Villers-Poterie
Parrainage du Groupe
de Maintenance "Force Aérienne"
Programme de la fête des Flaches

16 FOLKLORE

Corps d'Office

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 MAI 2003

Monsieur le Président ouvre la séance à 19 heures.

1. Le Conseil communal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 7 avril 2003 avec les observations suivantes :

- La décision est sans effet rétroactif pour les années 2001 et 2002.
- Un conseiller précise qu'il a exprimé un vote négatif pour les crédits relatifs à la construction de la maison de village de Lausprelle.

2. Le Conseil émet un avis unanime d'approbation sur les comptes 2002 des Fabrique d'Eglise, aux montants suivants :

	Total des recettes	Total des dépenses	Excédent
2.1 ACOZ Saint Martin	8 185,97	16 611,22	1 574,75
2.2 GERPINNES Saint Michel	65 672,17	59 987,40	5 684,77
2.3 GOUGNIES Saint Remi	11 801,16	10 954,33	846,83
2.4 LAUSPRELLE Saint Léon	10 992,04	8 056,17	2 935,87
2.5 LOVERVAL Saint Hubert	25 923,35	24 931,91	24 931,91

3 Le Conseil communal approuve à l'unanimité le contenu des points inscrits à l'ordre du jour des assemblées générales des Intercommunales IDEG, INATEL, IDEFIN, ICDI, IGRETEC SECTEUR 1 et 2.

4 Marchés de travaux et fournitures – Principe – Mode de marché

Le Conseil , décide à l'unanimité qu'il sera passé des marchés pour:

- la motorisation de la grille d'entrée de la cour du service des travaux. Prix estimé 2.000 €
- l'acquisition de matériel pour la sécurité routière. Prix estimé 7.500 €.
- l'acquisition d'un véhicule utilitaire (châssis – cabine avec plateau) pour le service des travaux. Prix estimé 22.000 €
- l'acquisition d'outillages divers pour le service des travaux. Prix estimé 5.720 €
- la réparation de la benne et du vilebrequin d'un camion du service des travaux. Prix estimé 5.000 €
- la réparation de la climatisation du véhicule JCB du service des travaux. Prix estimé 2.000 €
- l'acquisition de pneus pour le tracteur FIAT. Prix estimé 3.000 €
- les travaux de réparation de la toiture de l'école d'HYMIEE. Prix estimé 1.500 €
- les travaux de réparation de la toiture de l'ancien garage du Centre culturel, rue de Villers à Acoz. Prix estimé 3.500 €
- les travaux de rénovation de l'installation électrique de la bibliothèque de Loverval. Prix estimé 3.000 €.
- la réalisation d'étagères pour la bibliothèque de Loverval. Prix estimé 1.000 €

5 Le Bourgmestre rappelle les actes héroïques posés durant la dernière guerre par Monsieur Léon GONTHIER, ancien instituteur de Gerpinnes.

Considérant que sa notoriété est intacte depuis 60 ans et qu'il habitait à proximité immédiate, le Conseil communal décide à l'unanimité de dénommer " Place Léon GONTHIER " la place située au bas de la rue Bockoltz.

6 Personnel communal - Marie-Claude LECLERCQ – Démission pour mise à la retraite

Le Conseil communal, accepte la démission de Madame Marie-Claude LECLERCQ, employée d'administration, et de lui accorder la mise à la pension prématurée définitive à la date du 1er mai 2003 en raison de son inaptitude physique définitive à toute fonction.

Désignation de temporaires

Le Conseil communal, à l'unanimité désigne:

- Madame CHAUVIAUX Christelle, en qualité d'institutrice maternelle.
- Mademoiselle CANIVET Virginie, en qualité d'institutrice maternelle.
- Madame MARLAIR Laurence, en qualité d'institutrice primaire.

Ce bulletin est réalisé
par la s.c.r.l. INROMA

Rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au

071.71.32.91 ou faxez au 071.71.15.76

E-mail : inroma@skynet.be

Votre délégué commercial M. Dequenne
se fera un plaisir de vous rencontrer
GSM 0478 42 61 81

Nomination à titre définitif

Le conseil, après en avoir délibéré procède par scrutin secret à des nominations à titre définitif, 20 membres participent au scrutin et dépose leur bulletin dans l'urne.

- Madame BOUZIN Christine obtient 20 voix et est nommée en qualité d'institutrice primaire.
- Madame DECHEF Danièle obtient 20 voix et est nommée en qualité d'institutrice maternelle.

Ces nominations prennent cours le 01 avril 2003

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 30 JUIN 2003

1. Après avoir demandé la parole, Monsieur STRUELENS informe Monsieur le Président que dorénavant il ne sera plus le Chef de Groupe du Groupe "Plus" mais sera remplacé à cette fonction par Monsieur DI MARIA. Le Conseil en prend acte.

2. Après avoir demandé la parole, Monsieur LEMAIRE, Chef de Groupe CDH fait les remarques suivantes : la sous représentation de la majorité au Conseil communal, le retard d'un quart d'heure dans le début de la séance ainsi que le changement de date de ce conseil.

Il relève également que la revue Gerpi-social contient un article relatif aux pensions des indépendants en faisant référence à la mutualité socialiste. Il souligne que les autres mutualités ont les mêmes avantages.

3. Après avoir demandé la parole, Monsieur ANTOINE, Conseiller CDH souligne que la revue Gerpi-social annonce beaucoup d'activités estivales mais ne fait pas mention du Son et Lumière pour le 900ème de la Sainteté de Rolende.

4. Madame Moreaux, Echevine des Affaires sociales, rétorque ce qui suit :

- en ce qui concerne la pension des indépendants : la référence à la mutualité socialiste est fortuite; en effet, elle veille à enlever toute référence à connotation particulière.
- en ce qui concerne les festivités estivales : elles ont été renseignées eu égard aux dates antérieures au prochain bulletin communal, le Son et Lumière sera quant à lui annoncé dans le prochain bulletin communal du 4 août prochain.

5. Monsieur le Président déplore quant à lui les remarques sourcilleuses de Monsieur LEMAIRE, Chef de Groupe CDH, le retard et le changement de date étant exceptionnels.

Ces déclarations étant faites, l'opposition CDH quitte la séance.

Monsieur le Président constate que la majorité des membres n'est pas présente et clôt la séance à 19 heures 30.

E NSEIGNEMENT

Enseignement communal de Gerpinnee

Service de l'enseignement : 11, Avenue Reine Astrid 071 / 50.90.36

- Animations organisées par le Centre coordonné de l'Enfance chaque jour dès 08h30 jusqu'à 18h30.
- Activités prévues le mercredi après-midi
- Classes de dépaysement à partir de la 2ème année maternelle
- Choix de la seconde langue (anglais ou néerlandais) dès la 5ème année
- Gratuité des fournitures classiques
- Repas complets de qualité à prix modiques
- Transport scolaire.



Echevin de l'Enseignement :
Mme TOUSSAINT-VERDIN
Permanence
le samedi de 10 à 12 h.

EGOLE HENRI DEGUME

Direction :
FRONVILLE Mireille
071 / 50.43.56

EGOLE OCTAVE PIRMEZ

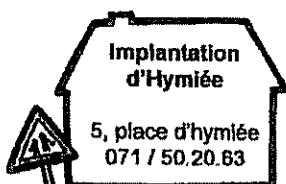
Direction :
MARTIN Georges
071 / 50.39.24



Implantation des Flaches

2, rue Paganetti
071 / 50.27.92

6 classes primaires
4 classes maternelles
Construction d'un bâtiment



Implantation d'Hymie

5, place d'hymie
071 / 50.20.63

3 classes primaires
2 classes maternelles



Implantation de Lausprelle

81, rue de Villers
071 / 50.28.48

8 classes primaires
5 classes maternelles



Implantation de Gougries

2, place de Gougries
071 / 50.15.33

3 classes primaires
2 classes maternelles

COMMUNIQUÉS DU COLLEGE ECHEVINAL

LES MEMBRES DU COLLEGE ECHEVINAL ET LE PRÉSIDENT DU C.P.A.S.

Mr Roland MARCHAL , Bourgmestre - 071/50.30.91 –
rmarchal@gerpinnes.be
Police et Sécurité, Cimetières, Environnement, finances,
Gestion Ressources Humaines, Fabrique d'Eglise et
Laïcité, Folklore.

Permanence : le samedi de 10h à 12h à la maison com-
munale. Sur rendez-vous en téléphonant après 18h au
071/50.30.91.

Mme Anne-Marie MOREAUX – BERNARD , 1ère
Echevine - 071/43.59.59 – amoreaux@gerpinnes.be
Affaires sociales, Santé, Personnes à mobilité réduite,
Tourisme, Culture, Fêtes et Cérémonies, Seniors,
Protocole.

Permanence : le vendredi de 10h à 12h, à la maison com-
munale.

Mr Serge QUINTART , 2ème Echevin - 071/50.26.92 –
squintart@gerpinnes.be

Travaux, Cellule Egouttage, Sécurité routière et Mobilité,
Gestion du Patrimoine.

Permanence : Le mardi de 16h30 à 17h30, à la maison
communale.

Mr Eric BEAUCLAIRE, 3ème Echevin - 0476/26.11.90 –
ebeauclaire@gerpinnes.be et e.beauclaire@mrw.wallo-
nie.be

Agriculture, Urbanisme et Aménagement du territoire,
Relations publiques, Relations avec les Quartiers,
Informatique, Affaires européennes, Etat-civil.

Permanence : le samedi de 10h à 12h, à la maison com-
munale. Sur rendez-vous.

Mme Béatrice TOUSSAINT – VERDIN , 4ème Echevine
0476/69.08.45 – btoussaint@gerpinnes.be
Enseignement et éducation civique, petite enfance, jeu-
nesse.

Permanence : le samedi de 10h à 12h, à la maison com-
munale.

Mr Joseph MARCHETTI , 5ème Echevin 071/50.38.80
– jmarchetti@gerpinnes.be

Sport, Développement rural, Gestion des salles commu-
nales et Maisons de village, Commerce, Emploi.

Permanence : le mardi de 16h30 à 17h30, à la maison
communale.

Monsieur STRUELENS, Président du CPAS :

Tous les mercredis de 15 à 17 heures au CPAS, 31 rue des
Ecoles ou à l'Hôtel de Ville les deuxième et quatrième
samedis de 10 à 12 heures.

PROCHAINS BULLETINS COMMUNAUX

Les prochains bulletins communaux paraîtront les 6
octobre et 8 décembre. Vos articles doivent nous parvenir
pour les 5 septembre et 7 novembre.

Adressez vos documents par mail à l'adresse: ebeau-
claire@gerpinnes.be, ou sur support informatique (dis-
quette 3.1/2 ou CD-RW) accompagné du support papier.

A l'attention d'Eric BEAUCLAIRE, Echevin chargé des
relations publiques. La priorité est réservée aux articles
transmis sur support informatique.

A LA DEMANDE D'ELECTRABEL

Il est demandé aux riverains de procéder à l'élagage de
leurs arbres afin qu'ils ne gênent pas les câbles électriques
ou de télédistribution.

En effet, lors des périodes venteuses, des coupures sont
dues à cause de ce genre de problèmes.

POUR RAPPEL, EXTRAITS DU RÈGLEMENT DE POLICE - DE L'ELAGAGE DES PLANTA- TIONS SUR LES PROPRIETES EN BORDURE DE LA VOIE PUBLIQUE

Tout occupant d'un immeuble est tenu de veiller à ce que
les plantations soient élaguées de façon telle qu'aucune
branche :

a) ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de six
mètres au-dessus du sol;

b) ne fasse saillie sur l'accotement ou sur le trottoir, à
moins de quatre mètres au-dessus du sol.

Il est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complé-
mentaires prescrites par l'autorité communale compétente.

DU NETTOYAGE DE LA VOIE PUBLIQUE

Quiconque a, de quelque façon que ce soit, souillé ou
laissé souiller la voie publique est tenu de veiller à ce que
celle-ci soit, sans délai, remise en état de propreté.

Sans préjudice de l'article 72, tout riverain d'une voie
publique est tenu de veiller à la propreté ainsi qu'au
désherbage légal de l'accotement aménagé ou du trottoir
devant la propriété qu'il occupe.

Tout habitant est tenu de balayer ou de faire balayer les
filets d'eau, au-devant de ses maison, jardin ou propriété,
longeant la voie publique.

Nul ne pourra pousser les boues, immondices ou autres
objets devant la propriété de ses voisins, dans l'égout ou
dans les avaloirs. Il est tenu de les ramasser.

En cas d'habitation plurifamiliale, indistinctement tous les
occupants de l'habitation sont tenus solidairement à la
prescription des articles précités.

Il est défendu d'abandonner, de déposer ou de jeter sur la
voie publique tous papiers, imprimés ou non, boîtes et
généralement tous objets susceptibles de salir la voie
publique.

USAGE DES OUTILS DE JARDIN MOTO- RISES

L'utilisation d'outils motorisés de jardin est interdite sur le
territoire de la commune les samedis avant 9 heures et
après 18 heures ainsi que les dimanches et jours fériés
avant 9 heures et après 12 heures.

Ces interdictions sont appliquées aux tondeuses, motocul-
teurs et plus généralement à tous les instruments de jardin
motorisés dont le fonctionnement est de nature à être
perçu, au point de vue du bruit, par les voisins.

La présente interdiction ne s'applique pas aux instruments
aratoires et forestiers qui sont utilisés, dans l'exercice de
leur profession, par des personnes dont la profession prin-
cipale est l'agriculture ou le travail forestier.

Le MOBILINFO

L'Administration communale informe que Le MOBI-
LINFO n'assurera plus la permanence à Gerpennes et invite
la population à se rendre éventuellement à l'Espace Wallo-
nie, rue de France, 3 à Charleroi ou en contactant le
numéro vert 0800/11.901 de 8h30 à 17h00. (boîte vocale
24h/24)

ENFANTS DE TCHERNOBYL

Suivant la lettre circulaire du Ministre Charles MICHEL, il ne sera pas perçu de rétribution lors de la délivrance de la déclaration d'arrivée des enfants de Tchenobyl, eu égard au fait qu'ils viennent séjourner en Belgique pour raisons humanitaires.

Cette recommandation ne concerne que d'éventuelles taxes communales, le droit de timbre de 5 €, relève de la compétence fédérale et pour lequel aucune exonération n'a été prise ce jour.

SUBSIDES COMMUNAUX POUR CLUBS, CERCLES OU GROUPEMENTS

AVIS AUX CLUBS, CERCLES ET GROUPEMENTS ASSOCIATIFS DE L'ENTITE

DEMANDE DE SUBSIDE POUR 2004

Les clubs, cercles ou groupements dont les dirigeants souhaitent solliciter l'octroi d'un subside communal pour 2004 doivent répondre aux conditions suivantes :

- 1°) le siège doit être situé dans l'entité ;
- 2°) le comité ou les membres participants doivent comprendre 50 % au moins de citoyens et/ou de citoyennes domiciliés dans l'entité ;
- 3°) avoir organisé des animations pendant deux années consécutives minimum dans les 4 dernières années ;

Toute demande de subside est subordonnée au renvoi de ce questionnaire dûment complété à l'Administration Communale, à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins : avenue Reine Astrid, 11 – 6280 GERPINNES, pour le 1er octobre 2003 au plus tard.

!!! Les demandes tardives ne seront en aucun cas prises en considération

Questionnaire d'identification

Nature et dénomination exacte du groupement :

Date de création :

Genre d'activité :

Adresse du siège où se déroulent les activités (+ téléphone – e-mail éventuellement) :

Composition complète du comité (pour chaque membre du comité, préciser dans l'ordre : fonction, nom, prénom et adresse + n° de téléphone des président et secrétaire) :

Numéro et intitulé du compte bancaire (obligatoire pour le paiement des subsides) :

Nombre de membres participants au 1er octobre 2003 :
dont de l'entité.

A annexer : le compte de l'année 2002 et le budget 2004. Faire apparaître spécifiquement les subsides communaux, les locations et coûts des salles communales (exclure les consommations énergétiques et les nettoyages) ainsi que la location de matériel communal.

Calendrier des activités de l'année 2004 :

RAPPEL : aucun subside ne sera octroyé si ce formulaire n'est pas renvoyé dans les délais y compris compte et budget demandés ci-dessus.

L'Administration Communale reste seul juge de l'attribution ou non des subsides.

SOCIAL

Carnet rose

DE BROOTE Médy	Né le 19.02.03	De Gerpennes
MIGNOLET Julian	Né le 27.02.03	Les Flaches
KAYNAK Semdin	Né le 28.02.03	De Gerpennes
DE LAERE Nathan	Né le 01.03.03	D'Acoz
LECOIL Mathieu	Né le 07.03.03	De Gerpennes
CAPPALONGA Alessio	Né le 12.03.03	De Gerpennes
ZYCH William	Né le 12.03.03	De Gougnyes
MARIOTTI Jo	Née le 03	De Gerpennes

DEVILLE Céline	Née le 20.03.03	De Fromiée
MAILLE Gabriel	Né le 21.03.03	De Loverval
DAISOMONT Lisa	Née le 27.03.03	D'Hymiee
DE LAET Jean-Philippe	Né le 10.04.03	De Villers-Potterie
BERNY Robin	Né le 12.04.03	D'Acoz
STILLEMANT Colin	Né le 21.04.03	D'Acoz
HONOREZ Simon	Né le 22.04.03	Les Flaches
FRANCQ Lucie	Née le 23.04.03	De Gerpennes
RITACCIO Théo	Né le 24.04.03	De Loverval

Les Noces de Brillant, de Diamant et d'Or

Elles seront célébrées le dimanche 28 septembre 2003. Une messe sera chantée à 10 h 30 en l'église Saint-Michel à Gerpennes. Une cérémonie sera organisée par le CLEF Gerpennes (Cercle Laïque Entente et Fraternité) à 11 h à la salle de couture, rue Schmidt, 1.

Les couples jubilaires ainsi que les membres de leur famille seront ensuite reçus officiellement par l'Administration communale à la salle des fêtes, juste en face de l'église.

Voici la liste des jubilaires :

Noces de Brillant - 65 ans de mariage

CÉDER Honoré – ANGHEBEN Maria – Gerpennes
NINNIN Émile – ROSOUX Noémie – Loverval

Noces de Diamant - 60 ans de mariage

WAUTERS Georges – VANLANGENDONCK Marguerite – Gerpennes
SCARNIER René – CHERRUY Alice – Loverval
DUMONT Pierre – LACHAMBRE Yvette – Loverval
ENRET Jules – PIRMEZ Alice – Acoz

Noces d'Or - 50 ans de mariage

MARTIN André – BOUCHER Lucile – Gerpennes
CASIER Pierre – HUWART Marie-Thérèse – Loverval
GILBERT Octave – LEPOLARD Jeannine – Gerpennes
ANCART Louis – MASSIN Rose – Gerpennes
STAQUET Lucien – RENSON Germaine – Villers-Poterie
RENSON André – MOUCHERON Rolende – Villers-Poterie
BECHET Marcel – DUBOIS Janine – Gerpennes
MINET Jean-Pierre – GONCE Suzette – Gerpennes
MICHIELS Louis – NAUWELAERTS Louise – Loverval
BLAVIER Laurent – HOUIOUX Yvette – Acoz
HERCOT Robert – POULAIN Irma – Loverval
BOLLE Francis – GUILLAUME Anne – Gerpennes
POULEUR Georges – LESUISSE Solange – Villers-Poterie
BASSELET Marcel – LAMBREGHTS Gilberte – Gerpennes
IYS Robert – BARBIEUX Jeannine – Loverval
GASPARD Raymond – STROOBANTS Elvire – Gerpennes
D'AGOSTINO Carmine – FIORELLINO Giuseppina – Gerpennes
PRIEM Franz – LEGEARD Geneviève – Gerpennes
WAUTELET Louis – GERARD Paulette – Gerpennes
BERTINCHAMPS Floris – GERDAY Christiane – Villers-Poterie
WETZELS Jules – GREGOIRE Jeannine – Gerpennes
BINATO Renzo – FRIGO Prassède – Acoz
DUPONT Aimé – SCORY Christiane – Loverval
MAES Marcel – VAN DESSEL Marie – Villers-Poterie
CANTINIEAU Elie – CAMBIER Palmyre – Gougnes
GODFRAIND Charles – DURVIAUX Paula – Loverval
MORTIER Théodore – HAUX Colette – Gerpennes
TACETTA Salvatore – VIGNERI Grazia – Loverval
VINCENT René – HEYMANN Ida – Villers-Poterie
HANON Georges – PAWLOWSKI Jeanny – Gerpennes
DELPRAT Eugène – BIOUL Christiane – Gerpennes

Toute erreur ou omission peut être signalée au Secrétariat communal au n° 071/50.90.50.

AiseauCamps pour les tout-petits

Camp Bambins : deux périodes : du lundi 04 Août 9h30 au mercredi 06 Août 16h00 et/ou du mercredi 06 Août 9h30 au vendredi 08 Août 16h00

Les tout-petits de 3 à 6 ans ont le droit aussi de faire des camps. Faire dodo à la Ferme des Castors. Peut-être la première expérience ! pour faire du sport, de la psychomotricité, de la musique, des jeux, des promenades, des dessins, du bricolage, plaine de jeux, pour s'occuper des poules, des petits canards, des chèvres. Pour découvrir la vie de groupe en toute sécurité. Journées adaptées au rythme des tout-petits : activités appropriées, repas équilibrés, ambiance familiale, encadrement sécurisant, siestes (facultatives)...

: Du vendredi 22 Août 18h00 au Dimanche 24 Août 16h00

Avec des activités de plein air : cabane dans les bois, plaine de jeux, parcours aventure.

Le soir, avec la lampe de poche, promenade nocturne (apprivoiser la nuit). Tout ça saupoudré par des petites gâtées et des bons moments de tendresse.

Comme les «grands», faire la cuisine, éplucher les pommes de terre, faire la vaisselle, refaire son lit, apprendre à s'habiller, ranger sa valise, son sac à dos, aidés par les moniteurs dans la joie et la bonne humeur. Les petits débrouillards sont logés à la Ferme des Castors.

Conditions : être âgé de 3 à 6 ans. Matériel à emporter : un sac de couchage. Pour t'endormir, tu peux apporter ton petit nounours, ta luciole, ton fétiche, ta boîte à musique. Et pour t'aider à trouver le sommeil, chaque soir une histoire, un conte de fée, une musique douce et beaucoup de câlins. L'encadrement est assuré par des animateurs brevetés et compétents. Une organisation de l'asbl « Les Castors CIJM ». Pour tous renseignements : Achille Verschoren Directeur tél : 071/76.03.22 – 071/74.40.77 – Fax : 071/74.45.48 Adresse de la Ferme des Castors : rue du Faubourg, 16-18 à 6250 Aiseau

Parler une langue étrangère est avant tout un moyen de communiquer, son apprentissage fait partie des contraintes de votre vie scolaire et certains d'entre-vous y éprouveront des difficultés.

C'est pourquoi, «l'espace Allison» conscient de ces difficultés a mis en place depuis une année un atelier de langues permettant par des méthodes modernes, agréables et efficaces (un ordinateur par jeune et 12 participants par séance) de vous amener à trouver le goût et le plaisir d'apprendre une langue étrangère et de vaincre la crainte toute naturelle de s'exprimer dans une langue dont on ne maîtrise pas tous les paramètres.

Cet atelier est destiné aux jeunes de 4, 5, 6ème primaire et du premier cycle secondaire se tiendra dès le début octobre à «l'espace Allison», 15 rue Dancart à Gerpinnes.

Notre structure limite le nombre de participants, aussi, si vous souhaitez vous informer sur les moyens que nous utilisons, n'hésitez pas et contactez-nous au 071/504102 ou au 0497/155799, nous vous ferons un plaisir de répondre à vos questions et de vous faire connaître nos outils.

Dans le cadre de ses activités, "l'espace Allison" est heureux de porter à votre connaissance l'ouverture depuis le 7 juillet d'un atelier d'initiation internet accessible à tous, jeunes et adultes.

Dans une ambiance familiale, détendue, à votre rythme, nous vous ferons connaître la richesse de cet outil de :

Nous vous initierons à l'utilisation de cette banque de données.

Cet atelier se tiendra à « l'espace Allison », 15 rue Dancart à Gerpinnes.

Nous vous attendons :

Le lundi de 16h à 19h e-mail ou recherche

Le mardi de 14h à 16h e-mail ou recherche

Le mercredi de 14h à 16h cyber-activités

Le vendredi de 14h à 19h découverte de Word ou Excel

Chaque séance a une durée de 60 minutes

Ces horaires ne sont valables que pour les mois de juillet août.

Si vous êtes intéressés, venez nous rencontrer à « l'espace Allison » ou contactez-nous.

Nous répondrons avec plaisir à vos questions et à vos attentes

Espace ALLISON

Siège Social 21, rue Thiebaut – 6280 Gerpinnes

Tel 071 71 4102 - GSM 0497 155799

Messagerie : espacallison @ skynet.be

CULTURE

AUX PAYS DES ROLENDIENS

Un spectacle organisé par l'ASBL "Quatrième Centenaire de la Châsse de Sainte Rolende" qu'aucun Gerpinnois ne peut manquer.

Deux heures de travelling à travers la mémoire de Gerpinnes, un long panorama sur notre passé, un spectacle audacieux, original dans sa conception et sa réalisation.

Son thème, c'est notre histoire commune, celle qui s'attache aux noms, aux lieux aux coutumes qui sont chères à notre Entité et à notre région.

Vous y retrouverez Rolende, notre sainte, bien sûr, mais aussi les « Coquis d'Auco », la ligne de chemin de fer 137, le maka de Gougnyes, les joueurs de balle et les « pigeonistes », les potiers de Villers, les gallo-romains de Gerpinnes. Vous y rencontrerez des personnages célèbres au-delà de la commune: Octave Pirmez qui fut admiré par Félicien Rops et par Victor Hugo lui-même, les de Bruges et les de Dorlodot qui apportèrent la richesse à toute la région, sans oublier les d'Udekem qui nous donneront bientôt une reine. Vous y côtoierez aussi le gens, le peuple de Gerpinnes quand il s'amuse, quand il prie sainte Rolende, quand il pleure ses fusillés et surtout quand il travaille le fer, la pierre, la terre.

Tous les acteurs et figurants en costume d'époque ce seront les personnages qui ont marqué et façonné nos villages, notre histoire et dont les noms bien connus fleurissent sur les vieux registres paroissiaux et communaux.

Original par le choix des thèmes développés, le spectacle le sera aussi dans sa réalisation; tout à la fois son et lumière classique, théâtre médiéval et contemporain, reconstitution historique, tragédie et comédie burlesque.

Tous les moyens techniques des sons et lumières seront mis en œuvre, texte préenregistré, musiques originales, bruitages, lasers, jeux de lumière, effets spéciaux pyrotechniques, Et en complémentarité et symbiose, 500 figurants, joueront et animeront les scènes du passé, le plus proche comme le plus lointain. sur de nombreux espaces scéniques avec en toile de fond, sobre et majestueuse, la façade du château d'Acoz.

Pour terminer rappelons encore que tout cela sera du Gerpinnois pure souche. De l'auteur au dernier figurant, tout est du « né-natif » ou presque. Des Gerpinnois qui savent y faire. Il y a l'auteur et le coordonnateur-réalisateur général qu'on ne présente plus mais aussi tous les autres, les bénévoles, fidèles de notre asbl depuis 1999. Si nombreux qu'il est vain de vouloir les citer ici.

suite en page 10

Assister au spectacle, c'est se divertir, apprendre ou redécouvrir des choses, s'émouvoir, rêver, mais c'est également témoigner sa confiance à toute une équipe, à notre, à votre équipe, celle des Rolendiens.

REPRÉSENTATIONS : du 27 au 31 août à 21h30 - Château d'Acoz
Accès au site dès 20h - Accès aux tribunes dès 20h45

En quelques mots, le découpage en tableaux. Le tout en deux parties séparées par un entracte. - Prologue

Tableau 1 : Big - bang

Tableau 2 : Le tréteau médiéval conte Ste Rolende - Epoque: 1103

Tableau 3 : Ils sont fous ces Romains - Epoque : du 1er au 3ème siècle

Tableau 4 : Marie-Thérèse d'Udekem Première Dame d'Acoz - Epoque: 1760

Tableau 5 : Le solitaire d'Acoz - Epoque : Dix-neuvième

Tableau 5bis : Les derniers jours de Pavie - Epoque 750

Tableau 6 : La renaissance au Château - Epoque: 1548

Tableau 7 Octave, le château et la littérature - Epoque: 1875

Tableau 8 : La mort de Rolende - Epoque: 774

Tableau 9 : La ligne 137 - Epoque : 1887

Tableau 10 : Tour culte et pèlerinage Ste Rolende - Epoque : Moyen Age

Tableau 11 : La belle époque et la guerre 14-18

Tableau 12 La joyeuse entrée au château de Mathilde - Epoque 2000

Tableau 13 : La féodalité et l'attaque de Baudouin V - Epoque: 1188

Tableau 14 : 1103. Rolende de Gerpinnes devient une grande Sainte.

ENTRÉE 15 EUROS - RESERVATIONS ET VENTE DES TICKETS

CENTRE CULTUREL

CAFE DE L'HOTEL DE VILLE

CERCLE SAINT-MICHEL

Place de Lausprelle

Place des Combattants

Place des Combattants

6280 Gerpinnes

6280 Gerpinnes Centre

6280 Gerpinnes

Tel : 071/50 11 64

Tel : 071/50.26.59

les mercredis et samedis

En semaine : 8h30 à 17h00 - Le week-end : fermé

Tous les jours de 10h00 à 22h00

de 14h00 à 17h00 du 21 juin au 19 août

ET PAR www.900eme.be

Après le Tour du 900eme...

Il y a quelques semaines, Acoz clôturait magnifiquement le Tour du 900eme.

Un cadre exceptionnel, des centaines de visiteurs, puis, en apothéose, le retour vers Gerpinnes et l'inauguration de la borne mémoire.

Le moment est donc venu d'adresser nos remerciements à tous ceux qui ont, un mois durant, fait de ce Tour non pas une mais dix réussites successives.

Un premier élan nous pousse à nous tourner vers les habitants, les gens du pays des Rolendiens, ceux qui ont cru en notre idée et lui ont donné vie en s'associant aux célébrations, en défilant dans les différents cortèges, costumés ou non, ou en simples spectateurs. Le succès appelle le succès et c'est la présence de tous ces amis qui fut notre meilleure publicité.

Ensuite, nous nous faisons un devoir et bien sûr un immense plaisir d'adresser nos félicitations aux organisateurs, aux responsables de chaque village. Car ce sont

eux qui ont porté et développé notre projet, assumé tous les risques: la météo catastrophique, les récriminations des grincheux, les revers financiers éventuels. Une poignée

d'hommes et de femmes déterminés et imaginatifs qui ont osé proposer à leur village de créer, de recréer un monde disparu. On imagine combien il faut d'imagination, de

persuasion, de diplomatie pour susciter l'engouement d'un grand nombre de personnes pour la création d'un événement éphémère comme une reconstitution historique.

Enfin, et ce n'est pas le moindre de nos devoirs, nous voulons saluer ceux qu'on ne voit jamais sur les photos, mais sans qui rien n'est possible. Celui, celle qui coud, qui cloue, qui peint, qui cherche la documentation, qui ramasse les gobelets et les bouteilles vides sous la pluie à sept heures du matin, qui supporte la fumée du barbecue ou la chaleur du grill, qui ouvre sa porte (fût-elle celle d'un château), qui accepte que son salon devienne un atelier pendant plusieurs semaines...

A tous et à toutes une salve un feu roulant une gigantesque décharge de mercis et de bravos.

Toutes les photos de ces festivités sont accessibles sur www.900eme.be de même que les renseignements et les possibilités de réservation pour le Son & Lumière

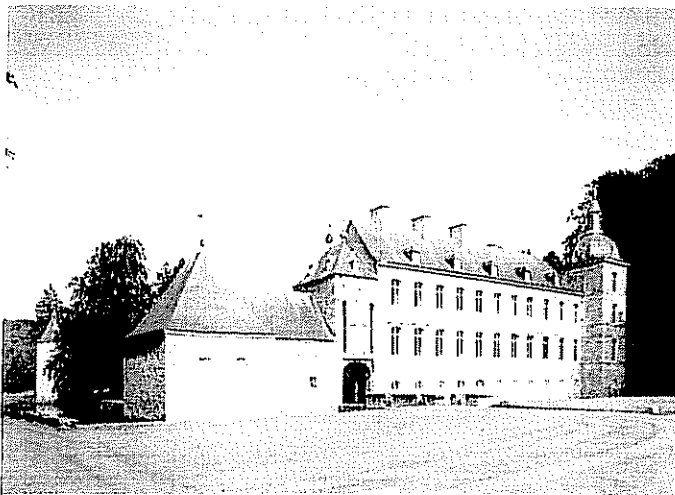
"Aux pays des Rolendiens" des 27, 28, 29, 30, 31 août.

Journées du Patrimoine

Les samedi 13 et dimanche 14 septembre 2003 se dérouleront les journées du Patrimoine et cette année, le thème en sera "les châteaux en Wallonie"; ceux-ci n'ayant jamais été mis à l'honneur lors d'une de ces journées alors qu'ils possèdent de nombreuses richesses ; c'est pourquoi, le Syndicat d'initiative de Gerpinnes vous propose d'en découvrir quelques uns de la région.

Nous vous proposons dès lors un circuit gratuit en car partant du Château d'Acoz où se dérouleront diverses animations et l'on pourra notamment (sous réservation) y visiter l'intérieur

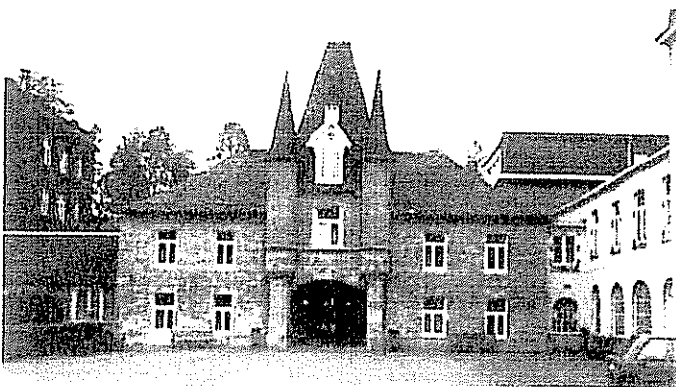
Château d'Acoz



Le château appartenait au début du XVIIème siècle à la Famille Marotte, en 1759 à la famille d'Udekem et ensuite vendu à la famille Pirmez en 1860. Ce n'est qu'à cette date que le nom "Acoz" a été rajouté au nom d'Udekem. Aujourd'hui, il ne subsiste qu'une tour isolée et deux ailes fortement transformées aux XVII et XIXème siècles. La façade a été remontée dans le style classique du XIXème siècle.

Ensuite, le parcours se poursuivra vers les châteaux de Chagnies, Gerpinnes-centre et Loverval.

Château d'En Bas



Le château d'En Bas ou château du Fourneau, construit par les Desmanet, maîtres de forge, et aménagé en école par les Chamoines de Latran (collège Saint-Augustin).

Château de Loverval

Sur les ruines d'un château fort datant du 13ème siècle, s'élève le château de Loverval ayant appartenu à la famille des Princes de Mérode (abritant aujourd'hui une école).



Pour tout renseignement, contactez le Syndicat d'Initiative de Gerpinnes au 071/50.14.85 ou par Email: info@si-gerpinnes.be.

En espérant vous y voir nombreux, salutations gerpinnoises.

CLEF CERCLE LAIQUE ENTENTE ET FRATERNITE GERPINNES

Programme établi lors de notre Conseil d'Administration du: mercredi 7 mai 2003.

14 juin 2003.: 10h00 - Visite avec guide: du site du charbonnage du Bois du Cazier, et de l'exposition: BIG-BANG Une théorie... un homme

13h30 - Repas à l'I.M.P. de Marcinelle (voir feuille en annexe) - P.A.F.: 23,00 €

21 septembre 2003 : 10h30 - Promenade champêtre dans les bois et environs de FROMIEE - 10 km maximum et chacun à son rythme. - Barbecue (Une information complémentaire vous parviendra)

Octobre 2003. : 1er ou 2ème jeudi du mois. (date à définir avec le conférencier) - A 20h00, conférence en nos locaux : 1, place Brasseur - 6280 LOVERVAL
SIMENON - Présenté par M. Michel CARLI

Le 28 septembre 2003. - Le CLEF, participera avec un rituel particulier et pour la troisième année consécutive à la célébration des Jubilaires de l'entité de Gerpinnes - (Noces de Diamant - D'Or et d'Argent)

Novembre 2003.- Concert annuel. - Thème à définir

Groupes de conversation anglaise.

La cession 2002-2003 se terminera fin juin.

La nouvelle cession 2003-2004 est programmée pour le mois de septembre.

Pour toutes informations : M. LARDINOIS René
rue Thiébaud 8, - 6280 GERPINNES (071/ 50.10.02)

Notre A.S.B.L. organise toujours les cérémonies:

De Parrainage laïque et de Mariage laïque.

Pour plus d'information prendre contact avec : De Stercke Gérard - Rue des Haies, 44 - 6120 Nalinnes - 0495/77.31.29

Notre journal veut reprendre force et vigueur.

Si sa présentation n'est pas changée, par contre le nom oui : Il s'appellera désormais : C.L.D.R.

Comme par le passé et plus que jamais nous avons besoin de vos articles !

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ANNEE 2003.

BELLE	Michel	<u>Secrétaire</u>
CALLEBAUT	Jean Pierre	<u>Trésorier</u>
DE STERCKE	Gérard	<u>Président</u>
DI MARIA	Tomaso	Membre
HAINAUT	Viviane	Membre
HALLET	Marie-Claire	Membre
HUBERT	Claudine	Membre
LARDINOIS	René	<u>Administrateur Délégué</u>
MANSY	Jacques	Membre
MAURO	Walter	Membre
SEEUWS	Patrick	Membre
STAMPART	Didier	Membre
STRUELENS	Alain	<u>Vice-Président</u>
TOUSSAINT-CHAIDRON	Marie-Thérèse	Membre
VAN DEN NOORTGATE	Françoise	Membre

CONTACTS

De Stercke Gérard	44, rue des Haies	6120 NALINNES (0495/77.31.29)
LARDINOIS René	8, rue Thiébaud	6280 GERPINNES (071:50.10.02)
STRUELENS Alain	26, rue Blanche Borne	6280 LOVERVAL (0477/33.07.12)

LOVERVAL PASSIONNEMENT

WEBMASTER

Bernard DOMBRECHT
Allée des Platanes, 13 - 6280 LOVERVAL - 071 47 36 26

Découvrez sur ce site, en perpétuelle évolution,

- Les activités à venir à Loverval
- La page du « Petit Lovervalois » de Michel Monseur
- La page « Histoire » de Paul Eloy
- Les rubriques « Mémoire » de Micheline Dufert
- Toutes les associations de Loverval (chaque association possède sa page)
- Les activités de la bibliothèque
- Les photos actuelles et anciennes de Loverval
- La galerie des artistes Lovervalois
- Les infos pratiques (calendrier des ramassages, horaires des bus,...)
- Des idées de découvertes dans la région
- Les liens internet utiles
- Le Livre d'Or
- Le forum
- Les petites annonces



www.lepetitlovervalois.be.tf

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Calendriers des différentes collectes de déchets ménagers

A) Collectes hebdomadaires des immondices :

Les collectes hebdomadaires des immondices sont fixées au :
- Lundi pour Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval.
- Mardi pour Fromiée, Gerpinnes-centre, Gougnyes, Hymiée, Villers-Poterie.

A l'occasion des jours fériés de l'année 2003, ces collectes hebdomadaires seront modifiées comme suit :

Armistice	Mardi 11/11/2003	Remplacement Samedi 08/11/2003
-----------	------------------	-----------------------------------

B) Collectes sélectives :

Les collectes sélectives de papiers et cartons et de verre organisées en porte à porte dans l'entité auront lieu aux dates suivantes :

<u>Papiers et cartons</u>	septembre	octobre
Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval	Lundi 8	Lundi
Fromiée, Gerpinnes-Centre, Gougnyes, Hymiée, Villers-Poterie	Mardi 9	Mardi
<u>Verre</u>		
Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval	Lundi 8	
Fromiée, Gerpinnes-Centre, Gougnyes, Hymiée, Villers-Poterie	Mardi 9	

Dépôts volontaires au parc à conteneurs

Le parc à conteneurs de Gerpinnes est situé : Rue J.J. Piret à Joncret (Tel.: 071/50.30.07).

Ses heures d'ouverture sont : de 11 à 17h en semaine et de 8 à 16h le samedi.

A l'occasion des jours fériés, le parc à conteneurs sera fermé le vendredi 15 août, le samedi 1er novembre et le mardi 11 novembre.

C.L.D.R. - Appel aux candidats

La vie de votre commune vous intéresse ! Participez à la Commission Locale de Développement Rural !

Cette commission est chargée du suivi des différents projets retenus dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Elle se réunit au moins quatre fois par an et traite de suj relatifs à la ruralité tel que l'aménagement de place, la création de maison de village, la construction d'ateliers ruraux etc.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Madame Ingrid Broucke, éco-conseillère au 071/50.90.34 ou l'Echevin responsable Monsieur MAR-CHETTI.



AFFILIE A L'A.S.B.L. Fédération Horticole et de Petit Elevation de l'Entre Sambre et Meuse.



Une nouvelle saison commence pour les cercles horticoles, c'est le moment que choisissent les amateurs pour se perfectionner afin d'obtenir de meilleurs résultats dans leurs plantations.

Profitez donc des conférences organisées par le Cercle horticole Régionale " LE MAGNOLIA "

Avec le soutien de la Direction Générale des Affaires Culturelles de la province du Hainaut

Tous nos conférenciers sont agréés par le Ministère de l'Agriculture

Entrée gratuite - Invitation cordiale à tous.

Les conférences débutent à l'heure précise.

suite en page 14

suite de la page 12

A chaque conférence une tombola gratuite pour les membres du cercle

Section de Gerpennes : à 19h30 – Maison de Village de Gerpennes -Flaches , rue Paganetti

Le 12/09/2003 - M. HANOTIER – Jardiner avec la lune

Le 10/10/2003 – M. GODEAU – Purins et décoctions ou l'utilisation des mauvaises herbes

Section de Loverval : à 19h30 - salle paroissiale - Place Brasseur.

Le 15/09/2003 - M. HANOTIER – Jardiner avec la lune

Le 13/10/2003 – M. GODEAU – Purins et décoctions ou l'utilisation des mauvaises herbes

Section de Villers-Poterie : à 19h30 - salle des fêtes - Rue des Presles 61.

Le 17/09/2003 – M. GODEAU – Purins et décoctions ou l'utilisation des mauvaises herbes

Le 15/10/2003 - M. HANOTIER – Jardiner avec la lune

Section de Acoz-Joncret : à 19h30 - salle "Marcel Mélot" - Rue J.J.Piret.

Le 22/09/2003 - M. HANOTIER – Jardiner avec la lune

Le 20/10/2003 – M. GODEAU – Purins et décoctions ou l'utilisation des mauvaises herbes

Si vous souhaitez vous affilier au Cercle Horticole « Le Magnolia » et profiter de tous les avantages, il suffit de verser la cotisation annuelle de 4 Euros au compte 260-0606915-55 en indiquant la section à laquelle vous souhaitez appartenir.

Nous vous rappelons que pour tout problème que vous pouvez rencontrer dans vos plantations nous pouvons répondre à vos questions, soit lors des conférences, soit en téléphonant au secrétaire Régional : Guy DUPONT, tél. 071/50.22.28.

Jusque la fin du mois de septembre vous pouvez toujours faire la visite du JARDIN NATUREL PILOTE qui est situé près du cimetière à la rue du Parc St. Adrien. Vous y découvrirez les plantes méconnues de notre régions avec leur qualité culinaires, médicinales, condimentaires ou simplement décoratives. Ouverture tous les samedis de 14 à 18h00 sauf par temps de pluie. Possibilité de visite en groupe en semaine en prenant rendez-vous au 071/502228.

SPORT

7ème trophée commune sportive

Dans le cadre du 7ème Trophée commune sportive, la commune de Gerpennes invite ses sportifs à participer aux épreuves organisées par l' A.D.E.P.S. ,

le samedi 4 octobre 2003, aux centres sportifs du Sart Tilman (Liège).

La commune a prévu deux cars qui partiront de l'hôtel de ville (Place devant le bureau des Postes)

Départ à 7 h 15

Les Gerpinois(se)s qui s'intéressent au jogging , à la marche , au parcours d'orientation , VTT , VTT orientation , natation , squash , tennis , tennis de table, brevet de condition physique , et une foule d'initiation (voir folio)...

sont cordialement invité(e)s et pourront utiliser ces cars gratuitement ,

dans les limites du nombre de places disponibles.

Un car pourrait revenir après les épreuves du matin , l'autre en soirée après la remise des prix. Bien entendu , il est possible de s'y rendre individuellement , mais en s'inscrivant auprès du service des sports de la commune.

Pour inscription et renseignement complémentaire : s'adresser à Mme Dominique Ben Abdallah (Bureau n° 103 - Tél. 071/50.90.09) ou Mme Marina Viola (Secrétariat – Tél. 071/50.90.51)

3° CHALLENGE DU BOURGMESTRE

Renseignements Tournoi de l'entité

Samedi 30 août 2003 Tournoi de tennis de table

Inscription gratuite

Salle des fêtes et des sports légers , Place des combattants à Gerpennes-centre,

Inscription à partir de 9h Début du tournoi à 10 h

Ouvert à tous les joueurs de tennis de table membres des 4 clubs associés (Gougnies, Gerpennes, Loverval et Villers-Poterie) et tous les habitants de l'entité Gerpinoise (affiliés ou non).

Restauration prévue

Souvenir offert à tous les participants

Centralisation des inscriptions chez Jean-Noël Del Puppo:
Tél/fax 071 50 36 57

Gerpennes, le samedi 23 août 2003

L'espace Allison et la jeunesse de Gerpennes organisent

concentration de curling

15 à 20 participants par équipe (100 euros par équipe)

Tous renseignements, bulletins d'inscriptions et règlement sont à demander à «espace Allison», 21 rue Thiebaut, Gerpennes

tel 071/ 50 41 02 ou 0497/ 15 57 99 ou espaceallison@yahoo.fr

les inscriptions seront effectives dès réception de la somme de 100 euros. (date limite des inscriptions le 15 août 2003)



Initiation, développement, perfectionnement.
- Tir sur cible, tir instinctif, tir chasse.

Ouvert à tous et toutes, à partir de 10 ans, en externat. Le matériel est fourni par le club organisateur. Ce stage se déroulera sur le site de l'ADEPS de Loverval, et est organisé par la

Compagnie des Archers du Château. Cours donné par moniteurs brevetés. Un maximum de 15 stagiaires par semaine de stage. Programme adapté à tous combinant l'apprentissage, la technique, le ludique, et le passage de brevets.

Dates : du 04 au 08 août (sem. 3), et du 11 au 15 août (sem. 4). Dates suppl. : du 18 au 22 août (si demande suffisante).

Horaire : de 09 à 12h00 et de 13 à 16h00. Possibilité de prises en charges pour le repas. Sandwichs et petite restauration à la cafétéria.

Coûts : 75 € la semaine, location du matériel et assurances comprises.

Inscriptions après versement sur le compte du C.A.C., Allée des sports 12, 6280 Loverval : 000-0558549-23, avec mention du nom et prénom du stagiaire, son âge et le numéro de la semaine choisie.

Renseignements:

Huax Stéphane : 0495/71 57 ou 071/38 48 89 Bertozzi Roméo

FESTIVITES

Confrérie Saint Hubert de Villers-Poterie

Association sans but lucratif

Programme des festivités 2003

10 h 15 : Accueil des cavaliers

Prairie de la ferme-Château – rue de l'Eglise -
Verre d'honneur à tous les cavaliers

10 h 45 : Départ du cortège accompagné de Sonneurs de
Trompe

Dépôt de fleurs à la Chapelle Saint Hubert

11 h 45 : Messe sonnée en plein air à la prairie de la ferme-
Château

12 h 15 : Bénédiction des chevaux et chiens

Remise d'un souvenir à chaque propriétaire

12 h 30 : Apéritif offert par la Confrérie Saint Hubert

13 h 00 : Dîner champêtre animé par sono

15 h 30 : Démonstration canine par le Centre d'Education
Canine Buffalo (CECB)

18 h 00 : Envol d'une montgolfière avec deux gagnants de
la tombola du jour

A partir de 13 h 00 : Animation pour les enfants : pêche aux
cadeaux.

Parrainage du Groupe de Maintenance de la Force Aérienne de Florennes par la commune de Gerpinnes

But du parrainage

Dans le cadre de la politique d'ouverture du Département
de la Défense vers le Civil, le 2ème Wing Tactique et la
Commune de GERPINNES se sont donnés pour objectif
de favoriser les liens unissant localement l'Armée à la
Nation en les concrétisant en un parrainage durable

- du Groupe de Maintenance du 2ème Wing

- par la Commune de GERPINNES

Scellé dans une Charte, ce pacte d'amitié vise à promou-
voir le bien-être physique, psychique et social dans un
esprit réciproque d'indépendance, de tolérance, de convi-
vialité, d'assistance mutuelle, de solidarité et de transpa-
rence.

PROGRAMME

Le programme offre de nombreuses activités variées :

Samedi 13 septembre :

20 h 00 : Concert de Gala en l'Eglise Saint-Michel par la
Musique Royale de la Force Aérienne dirigée
par A. CREPIN

22 h 00 : Standing lunch (Salle des Fêtes, place des Com-
battants)

sur réservation au 071/ 68.23.01 et fax : 071/
68.26.04

PAF : 10 € à payer sur le compte du Gerpi-Wing
N° 068-2375899 -08 avant le 30 août 2003

Dimanche 14 septembre :

10 h 30 : Parade Militaire sur la place de l'Hôtel de Ville

11 h 00 : Survol de 4 F 16 à basse altitude

11 h 15 : Messe solennelle en l'Eglise Saint Michel et
dépôt de gerbes au monument

12 h 30 : Verre de l'amitié en la salle des Fêtes, Place des
Combattants

13 h 00 : Repas convivial (Maison de Village des
FLACHES, rue Paganetti)

sur réservation au 071- 68.23.01 et fax
071/68.26.04

PAF : 15 € à payer sur le compte du Gerpi-Wing
N° 068-2375899-08 avant le 30 août 2003

18 h 00 : Concert de clôture par l'Harmonie Royale Saint
Michel

Dès 09 h 00 : nombreuses animations socio-culturelles et
sportives :

- Randonnée de cyclo - touristes et de
motards,

- Visite guidée du Musée des Marches, des
Châteaux et de l'église Saint-Michel

- Promenade découverte de Gerpinnes en
char à bancs

- Tir aux clays

- Rencontres sportives (football, tennis, ten-
nis de table ...)

- Animations folkloriques

- Exposition dans le Parc Saint Adrien de
matériel et véhicules militaires

- Attractions foraines

COMITE DES FETES DES FLACHES

PROGRAMME DE LA FETE DES FLACHES AOUT 2003

Vendredi 29 août : 14 h. Brocante et Artisanat

21 h. Johnny et ses danseuses

Sono Jean-Michel

Samedi 30 août : 14 h. Concours de quilles et animations
de spaghettis

17 h. Concours du plus rapide mangeur
de spaghettis

21 h. Bal " Magic System "

Orchestre Variétés

Dimanche 31 août : 11 h. Apéritif musical

15 h. Michel Navez – Animateur
accordéoniste

21 h. Soirée Disco (Manu)

Lundi 1er septembre : 15 h Tournoi de mini-foot (extérieur –
derrière le chapiteau)

16 h. Spectacle enfants Merlin Le
Magicien

17 h. Distribution des jetons aux
enfants

18 h. Tournoi de catch

21 h. Bal de clôture " Andréa "

23 h. Enterrement de la tarte

FOLKLORE

MARCHE ST MARTIN DE VILLEERS-POUTIER

Programme : Samedi 09 août 2003 : 13 h 00 : A la salle des fêtes : rassemblement des pelotons et distribution de poudre
14 h 00 : Départ.
14 h 30 : Prise du drapeau et remise des médailles. - Première décharge et périple dans les rues du village.
18 h 00 : Rentrée salle des fêtes.

Dimanche 10 août 2003 : 6 h 00 : Réveil et appel.
8 h 15 : Rassemblement des pelotons à la salle et distribution de poudre.
9 h 00 : Départ de la Procession et salves d'honneur aux chapelles. - Défilé avec les groupes invités et la Fanfare Royale de Berzée.
11 h 30 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts (rue de Presles).
12 h 00 : Rentrée de la procession à l'église.
15 h 30 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts (rue de Châtelet).
20 h 00 : Rentrée (salle des fêtes).

Lundi 11 août 2003 : 8 h 00 : Réveil et appel.
8 h 15 : Rassemblement des pelotons à la salle et distribution de poudre.
8 h 45 : Départ.
9 h 15 : Messe militaire. - Rentrée du drapeau à l'église. - Défilé dans les rues du village et visite aux Officiers.
22 h 00 : Rentrée aux flambeaux (rue de Presles). - Retraite devant la salle des fêtes.

Corps d'office

Sergent-Sapeur : GIAVARINI William
Sergents-sapeurs adj : GIAVARINI William Jr
GIAVARINI Marvin
Caporal Sapeur : MOUNY Jean-Claude
Tambour-Major : VANDENAMEELE Michel
Tambour-Major adjoint : DUTERNE Tristan
Premier Major : JACQMIN Maurice
Deuxième Major : MARIQUE José
Troisième Major : ENGELS Ronald
Quatrième Major : SCHOONYANS Yves
Premier Adjudant : DUMONT Ludovic
Deuxième Adjudant : NENIN Thierry
Troisième Adjudant : PECORA Marco
Quatrième Adjudant : GIAVARINI Firmin
Officier Porte-drapeau : DUTERNE Jean-Marc
Adjoint Porte-drapeau : LODEWYCK Samuel

Petits Officiers s/drapeau : DUTERNE Médéric

BINARD Jonathan
JACQMIN Tristan
BINARD Dylan
LECHEN Christophe
Officier des zouaves : VANDERBORGHT Thierry
Officier des zouaves adj : VANDERBORGHT Erwin
Caporaux des zouaves : GRODZINSKI Stanislas
VANDEVONDER Edouard
Officier des tromblons : COLLART Robert
Officier des tromblons adjoint : UVIER Damien
Caporaux des tromblons : BURNAUX André
UVIER Alain
Officier des grenadiers à cheval : COPPENS Henri
Officier adjoint gren à cheval : SCHOONYANS Steve
Cantinière des sapeurs : VAN VELTHEM Marie
Petites cantinières des sapeurs : DE PAULI Laura

FRANCOTTE Malissia
ESCLAVONT Cassandra
BINARD Jennifer
HERMANS Laura

Cantinière de la batterie : JACQMIN Clérence
Petites cantinières s/ le drapeau : MICHAUX Laura
TESTELMANS Marie
LISON Mélanie
DELATTE Hillary
DUBOIS Coralie
DUTERNE Alexandra

Cantinière des zouaves : MONTAGNER Laetitia
Petites cantinières des zouaves : EVRAERT Lesly
MONTAGNER Melinda
SPRIO Sarah
LAFFINEUR Amandine
1re cantinière des tromblons : MARIQUE Maryline

2e cantinière des tromblons : HALLET Liliane
Petites cantinières des tromblons :

VANDENAMEELE Mélanie
JACQMIN Ophélie
DECARPENTRIE Magdalena
VANDENAMEELE Maritje
REGAUS Camille
JACQUES Mayliss

1re cantinière gren à cheval : RIMBAUT Véronique
2e cantinière gren à cheval : VOLLEN Wendy
Petite cantinière gren à cheval : COPPENS Isabelle
Vivandières : SCHWIND Cindy
SCHWIND Cathy
SPRIO Gladys
SERWY Georgette
DELATTE Magali
ALEXANDRE Anne-Marie

MARCHE ST ROCH ET ST FRÉGO DE LAUSPRELLE

Programme : Jeuudi 14 août 2003 : De 18 h à 22 h : Distribution des costumes, au local de la Marche

Dimanche 17 août 2003 : 5 h 30 : Réveil dans les rues du hameau.
8 h 30 : Rassemblement de la Compagnie au local de la Marche, place de Lausprelle.
9 h 00 : Remise des médailles après la première décharge en l'honneur de St Roch et St Frégo.
9 h 15 : Départ de la Compagnie pour Acoz centre.
12 h 30 : Rentrée au hameau.
13 h 30 : Défilé avec la Compagnie d'Acoz centre sur la place de Lausprelle. - Dislocation et repos.
15 h 45 : Rassemblement au local de la Marche des Pelotons escortant St Roch.
16 h 15 : Halte en l'église de Lausprelle, suivie du départ de la Procession pour la rentrée à l'église d'Acoz.
17 h 30 : Rentrée à Acoz centre.
21 h 30 : Retour au hameau.

Lundi 18 août 2003 : 9 h 30 : Rassemblement de la Compagnie au local.
10 h 00 : Messe militaire. - Après la messe : salves d'honneur, défilé et évolutions militaires dans les différents quartiers du hameau.
22 h 30 : Cassage du verre au local de la Marche.

Corps d'office

Adjudant-Major : Eric BRUNELLE
Adjudants : Grégory VANDERBRACHT
Gauthier MUL KENS
Tambour-Major : Xuvier MUL KENS
1er Major : Mickaël DELL'AMORE
2ème Major : Yohan LAMY
3ème Major : Jean-Marc PLEVOETS
Sergent-Sapeur : Jean-Marc MUL KENS
Petit Sergent-Sapeur : Nicolas FEYERS

1er Officier Porte-Drapeau : Rudi DECAMPS
2ème Officier Porte-Drapeau : Michel PAQUES
Petit Officier Porte-Drapeau : P.-J.-P. HUBERT
Officier des Grenadiers : Marc BRIHAYE
Petit Officier des Grenadiers : Sylvain BRIHAYE
Porte-Drapeau des Grenadiers : Jérôme SAEGERMAN
Officier des Tromblons : Alain JORIS
Petit Officier des Tromblons : Mickaël RIMBAUT
Officier des Chasseurs : Stéphane LAMY
Cantinière des Sapeurs : Mireille ABSIL
Cantinière de la Batterie : Christelle PITSEYS
Cantinière Porte-Drapeau : Roxane DESQUESNE

Cantinière des Grenadiers : Nathalie ROBERT
Nathalie DECHAMPS
Ludivine LESEIGNE
Cantinière des Tromblons : Laetitia VANESSE
Cantinière des Chasseurs : Estelle VANSLAMBROUCK
Lavandières : Aurélie VISCONTI
Alicia VISCONTI
Pauline DUPONT
Chantal LEMAIRE-DELEN
Comité civil 2002
Président : Léon PARIS
Vice-Président : Michel ROBERT

Secrétaire : Bernard GAUTOT
Secrétaire adjoint : Jean-Marie CHEVALIER
Trésorier : Guy BRIHAYE
Trésorier adjoint : Jean-Marc MUL KENS
Membres : Mireille ABSIL, Roland ABSIL, Jean-François BOLLE, Eric BRUNELLE, Jean-François CHEVALIER, Jean-François HOSPEL, Yohan LAMY, Bernard MUL KENS, Xavier MUL KENS, Paul SANDRI, Pascal VANDERBRACHT
Marraine du Drapeau : Mme ROBERT-DESPAS
Parrain du Drapeau : M Jean-François HOSPEL

MARCHE ST ROCH ET ST FRÉGO D'ACQZ

Programme : Samedi 16 août 2003 : 19 h 30 : Brillant concert par la Fanfare Royale d'Acoz (place de l'Eglise) - En cas de mauvais temps, en la salle Pouleur.

Dimanche 17 août 2003 : 5 h 00 : Réveil en batterie dans les rues du village.

7 h 00 : Appel des officiers.

9 h 00 : Rassemblement de la Compagnie (Café « El Coqui »).

9 h 15 : Dépôt de fleurs au monument (Rue de Moncheret).

9 h 30 : Remise des décorations par la Compagnie (place de l'Eglise).

10 h 15 : Arrivée de la Compagnie de Lausprelle.

11 h 00 : Départ de la procession escortée des deux Compagnies.

(rue St-Martin, rue des Ecoles, Salve, Rue de la Raguette, Salves à la Chapelle Saint-Frégo et entrée au hameau de Lausprelle vers 13h).

17 h 00 : Appel et rassemblement au quartier de la gare.

18 h 00 : Départ de la première Compagnie.

18 h 15 : Salves à la chapelle Saint-Roch (Rue de Moncheret).

18 h 30 : Salves au château d'Acoz.

19 h 30 : Rentrée solennelle en l'église Saint-Martin. - Salut en l'honneur des deux saints.

Lundi 18 août 2003 : 9 h 00 : Rassemblement de la Compagnie (café « El Coqui »).

9 h 30 : Messe militaire en l'Eglise Saint-Martin. - Après la messe : Salves sur la place et visite chez les Officiers. - Repos de midi

15 h 00 : Rassemblement de la Compagnie (Salle Pouleur) - Evolutions militaires dans les différents quartiers du village.

22 h 00 : Retraite militaire avec tambours et Fanfare (départ du café « El Coqui ») - Diverses évolutions sur la place communale avec le dernier feu roulant.

Corps d'office

Adjudant - Major : Jean-Claude NEUMANN

Premier Major : Philippe CHERMANNE

Deuxième Major : Didier CHERMANNE

Troisième Major : Sébastien STRUYVEN

Premier Adjudant : Benoît BEAURIR

Deuxième Adjudant : Daniel NEUMANN

Sergent-Sapeur : Marc LEFEVRE

Petit Sergent-Sapeur : Geoffrey BEAURIR

Caporal Sapeur : Nicolas RONDELEZ

Cantinières des Sapeurs : Delphine CHERMANNE

Marie ALEXANDRE

Tambour-Major : Damien-Pierre BAYET

Petit Tambour-Major : Kévin ZIZZO

Cantinière de la Batterie : Stéphanie NEUMANN

Cantinière de la Fanfare : Mélissa ZIZZO

Porte-Drapeau : Damien LAMBERT

Gardes au Drapeau : Damien CHERMANNE

Martin DEBAST

Capitaine des Grenadiers : Denis VANDEPUT

Cantinières des Grenadiers : Séverine STRUYVEN

Jennifer DOSZA

Capitaine des Voltigeurs : Philippe GEBKA

Petit Officier des Voltigeurs : Jérémy CHF

Cantinières des Voltigeurs : Marie-Pierre MONDY

Daisy ZIZZO

Audrey EVRARD

Comité

Président : Philippe CHERMANNE

Vice-Président : Jean-Claude NEUMANN

Trésorier : Benoît BEAURIR

Secrétaire : Marc LEFEVRE

Délégué à l'Association des

Marches de l'ES M : Jules GUILLAUME

MARCHE ST HUBERT DE LOVERVAL

Programme : Lundi 1er septembre 2003 : Salle communale de Loverval (rue Charon) : Prise des mesures et inscriptions dès 19 h.

Jeudi 04 septembre 2003 : Au chapiteau (Try d'Haies) : Distribution des costumes à partir de 20 h. - (Attention: 18 h pour la Jeune Marche)

Vendredi 05 septembre 2003 : 21 h 00 : Grande soirée Oberbayern avec l'orchestre bavarois international "Die Dorfmusikanten".

22 h 00 : Ouverture officielle des festivités par les autorités communales.

Samedi 06 septembre 2003 - dès 8 h 30 : Sortie du Corps d'Office. - Cérémonie d'Hommage à la pelote d'Honneur. - Honneurs aux Autorités.

21 h 00 : Au chapiteau, soirée dansante avec l'orchestre "Amicalement Vôtre" de Jacky, batteur des anciennes émissions : - "Prenez l'air" RTLtv & "Jeunes solistes" RTBF.

Dimanche 07 septembre 2003 : 6 h 00 : Réveil.

7 h 50 : Appel.

8 h 15 : Rassemblement et départ des Compagnies (place Raymond Brimant).

8 h 45 : Prise des drapeaux en l'église Saint-Hubert. - Cérémonie d'Hommage au Monument aux Morts

9 h 15 : Première décharge officielle. - Remise par les Autorités Communales des médailles de 5, 10 et 25 ans de marche.

10 h 00 : Messe militaire en l'église Saint-Hubert

11 h 00 : Départ de la procession avec la participation de la Fanfare "L'AVENIR" d'Hanzinne. - Itinéraire : Allée Saint-Hubert, rue de Loverval, avenue Solvay, route de Philippeville, allée des Lacs.

11 h 45 : Arrivée au rond-point du Chéniat. - Salve-Repos.

12 h 15 : Allée du Grand-Chéniat, allée des Templiers, allée N-D de Grâce, rue du Calvaire.

12 h 45 : Rentrée à la chapelle du Calvaire. - Salve - Dislocation.

15 h 00 : Rassemblement des Compagnies au Calvaire (chapiteau). - départ par la rue de la Jonquièrre - Sur la plaine du « Bataillon Carré », appel des Compagnies par la Clique "Entre Sambre et Meuse".

15 h 15 : Bataillon carré - Revue des troupes, rue de la Jonquièrre.

16 h 15 : Reprise de la Procession par la rue de la Jonquièrre, rue du Calvaire, rue du Village, allée des Sports, rue de la Blanche Borne, rue de la

Brasserie.

17 h 15 : Sur la place M. Brasseur (face à la tribune), appel des Compagnies par la Clique "Entre Sambre et Meuse".

18 h 00 : Rentrée de la procession en l'église St Hubert. - Salves et aubade à la tribune d'honneur.

18 h 30 : Bivouac à la place Maurice Brasseur et alentours. - (Barbecue et buvettes).

21 h 00 : Retraite aux flambeaux, départ place Brasseur - rue de la Brasserie, rue de la Blanche Borne, allée des Sports, rue du Village, rue du Calvaire, chapiteau. - Grand Bal de la Marche avec l'orchestre "Amicalement Vôtre" de Jacky, batteur des anciennes émissions : - "Prenez l'air" RTL-tvi & "Jeunes solistes" RTBF

Lundi 08 septembre 2003 : 19 h 30 : Au chapiteau, Soirée Iovervaloise (stands de dégustation) – Animation : D'J SAM.

Mardi 09 septembre 2003 : Rentrée des costumes de 17 h 30 à 19 h 30 en la salle communale de Loverval (rue Charon).

Corps d'office

Adjudant Général : Pierre CAUDRON
 Adjudant : Paul VANNES
 Adjudant des Tireurs : Freddy DEMARET
 Officier payeur : Marc BRUNEE
 Officier payeur adjoint : Jean-Pierre CROISEZ
 Chef de l'Escorte à cheval : Patricin BERCY
 Sergent-Sapeur : Bertrand BAURIN
 Caporal-Sapeur : Daniel JADOUL
 Cantinières des Sapeurs : M.-Cl. DUTERNE
 Claude THIRION
 Antoinette PETIT
 Christelle MARCHAL
 Sergent des Grognards : Bruno DELAVIE
 Caporal des Grognards : Stéphane CUVELIER
 Cantinières des Grognards : Bernadette SAUVAGE
 Sophie DEPRET
 Responsable des Vivandières : I. HUBLET
 Tambour-Major : Christian CAUDRON

Major à cheval : Claude DRUAUX
 Officier Porte-Drapeau : Vincent DEGLAS
 Officier des Gendarmes : Bernard NISOT
 Sergent des Gendarmes : Jean-Marc SARTORI
 Anne-Catherine JONIAUX
 Officier de l'Ecole de Fontainebleau :
 Mathieu MARCHAL
 Sergent de l'Ecole de Fontainebleau :
 Sébastien RIVIERE
 Cantinières de l'Ecole de Fontainebleau :
 Emilie CAUDRON
 Florence GESNOT
 Officier des Grenadiers : Philippe MARCHAL
 Sergent des Grenadiers : Guy TAVERNIER
 Cantinières des Grenadiers : Muriel VIERSET
 Caroline COUTY
 Officier des Canoniers :
 Cédric de LONGUEVILLE
 Sergent des Canoniers : Christophe COUTY
 Sergent du Canon : Frédéric HONTOIR

Cantinières des Canoniers :
 Aude PATERNOSTER
 Anne UREEL
 Anne-Françoise BAUDUIN
 Officier des Artilleurs : J.-P. VERHEIDEN
 Sergents des Artilleurs : P.-Yves CAVILLOT
 Olivier LEDUC
 Sergent dernière Guérite : Fabrice MICHAUX
 Cantinière des Artilleurs : J. LEMAIRE
 Officier Cavalerie : Marcel LIBERT
 Officier adjoint Cavalerie : M.-Laure FOKAN
 Cantinière de la Cavalerie : Hélène FRERE

JEUNE COMPAGNIE

Adjudant : Simon BAUDUIN
 Officier Payeur : Quentin FOURNEAU
 Responsables : Catherine COLLART
 Hannelore MICHOTTE

Officiers d'Encadrement : Francine MATHIEU
 Geneviève LEMAIRE
 Porte-Emblème : Marie VANHOLLEBEKE
 Sergent-Sapeur : Thibault COLLART
 Caporal-Sapeur : Arnaud COLLART
 Cantinière des Sapeurs : Marie MICHOTTE
 Charlotte POURCELLE
 Caroline MICHOTTE
 Tambour-Major : Pierre COLLART
 Officier Porte-Drapeau : Romain LEVRIE
 Officier des Gendarmes : Jordan GILLIOLI
 Cantinières des Gendarmes : Ch CAUDRON
 Annelise VANHOLLEBEKE
 Emilie ABBEEL
 Officier des Canoniers : Nicolas CARUSI
 Cantinières des Canoniers : M. FOURNEAU
 Laurence DEPRET
 Caroline DEPRET

Officier ISTAGE



Ebénisterie contemporaine
 Aménagement intérieur • Menuiserie générale
 Allée des Linaires 12 • 5660 CHASTRES (Walooir)
 Tél. 071.68.57.27
 Fax 071.68.57.23
 GSM 0476.95.23.03

MATELEN



Electroménager (petit et gros)
 Dépannage «toutes marques»
 Pièces de rechange
 Appareils encastrables
 Appareils industriels
 Electricité
 Sanitaire

Tél./Fax 071.71.46.18
 GSM 0495.26.96.06
 Tél./Fax 081.20.07.91
 www.matelennamur.be

Votre spécialiste **MTELE**

Rue de Clamiforge 56 • 5070 FOSSES-LA-VILLE (Le Roux)

CREDIT GRATUIT 0% D'INTERET (*)
 (*) sur le gros electro

Les Pompes Funèbres Gabriel POSTIAU

organisent des funérailles partout en Belgique



Notre funérarium
 et notre salle de réception
 (70 personnes)
 sont à votre entière
 disposition
 Rue de la Scavée 37
 (à côté du cimetière)
 6280 ACOZ-GERFINNES
 Tél. 071.50.33.64
 GSM 0477.55.80.47
 à votre service 24 h/24

Faites-vous connaître...
Utilisez le Bulletin Communal
pour vos publicités.

Pour tous renseignements :

s.c.r.l. INROMA
 Tél. 071713291
 Fax 071711576